

**LISTE DES CONVENTIONS MULTILATERALES
DANS LE CADRE REGIONAL**

Convention	Signature, ratification ou adhésion
- Convention d'Amman d'arbitrage commercial. (conclue à Amman le 14/04/1987).	Ratification par la Loi n° 88-47 du 19/05/1988 (JORT n° 34 du 20-24 Mai 1988).
- Convention arabe de Riadh relative à la coopération en matière judiciaire. (conclue à Riadh le 6 avril 1983).	Ratification par la loi n° 85-69 du 12/07/1985, (JORT n° 54 du 12-16/07/1985).
- Convention de coopération juridique et judiciaire conclue entre les Etats de l'union du Maghreb arabe. (conclue à Ras Lanouf le 9-10/03/1991).	Ratification Loi n° 91-93 du 29/11/1991, (JORT n° 82 du 3/12/1991) (Ratifiée aussi par les Etats du Maghreb sauf le Royaume du Maroc: non encore entrée en vigueur)
- Convention arabe sur la répression du terrorisme. (adoptée au Caire le 22/4/1998).	Ratification par la loi n° 99-10 du 15/2/1999
- Convention de l'Organisation de la conférence des Etats islamiques relative à la lutte contre le terrorisme international. (adoptée lors de la conférence des Ministres des Affaires Etrangères des Etats Islamiques tenue à Ouagadougou du 28 Juin au 1 ^{er} Juillet 1999).	Signature le 6/11/2000 Ratification par la loi n°2002-36 du 1/4/2002 (JORT n°27 du 2/4/2002).
- Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme. (adoptée à Alger le 14/7/1999).	Ratification par la loi n° 2001-85 du 1/8/2001 (JORT n°62 du 13/8/2001).